

On peut citer un certain nombre de succès réalisés grâce au programme pour l'expansion du commerce d'exportation. Il vaut la peine de signaler que M. H. A. Simons de Vancouver a obtenu l'année dernière, grâce à ce programme, un contrat de 50 millions de dollars pour la conception d'un complexe de pâtes et papiers de 500 millions de dollars en Pologne, de loin le plus grand complexe de pâtes et papiers en Europe. Cela a été réalisé par une société canadienne de Vancouver avec l'aide du programme pour l'expansion du commerce d'exportation du ministère de l'Industrie et du Commerce. Une autre société de Vancouver a réussi à créer un consortium pour établir une scierie en Iran. Une autre société de l'Ouest, la société ATCO de l'Alberta et de Montréal...

M. Paproski: Une bonne société.

M. Gillespie: C'est une très bonne société. Elle a obtenu des contrats pour fournir des structures préfabriquées à l'Arabie Saoudite pour une valeur totale de plus de 30 millions de dollars, après avoir décroché d'autres contrats de plusieurs millions en Libye. Ces gens-là vous diront qu'ils ont obtenu ce contrat grâce à l'aide du gouvernement canadien. Grâce au financement de la Société pour l'expansion des exportations et de l'aide dont j'ai parlé, la société RCA du Canada a obtenu un contrat de télécommunications de 32 millions de dollars au Congo.

● (1720)

Je suis heureux d'avoir participé à ce débat parce que, les députés l'admettront, je connais bien une bonne part des initiatives prises l'an dernier. J'espère vivement que les députés d'en face, au lieu d'essayer de noircir le tableau, nous aideront à persuader les hommes d'affaires canadiens de s'intéresser davantage à l'exportation.

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur le président, la motion présentée aujourd'hui est, à mon avis, des plus intéressantes. Elle se lit comme suit:

Que cette Chambre déplore l'absence de politique gouvernementale efficace pour freiner la détérioration de l'activité commerciale et, notamment, le fait que le gouvernement n'a pas fourni d'encouragement valable pour augmenter la productivité...

Pour diversifier les discussions, je veux traiter de deux points qui intéressent particulièrement ma région. La première question aura trait à l'agriculture. J'aimerais également attirer l'attention du gouvernement sur la fameuse question du poulet, et le blâmer de ne rien faire en vue de protéger les producteurs de volaille, et ce en faisant le dumping du poulet américain sur les marchés locaux. Cela a pour conséquence de saturer le marché local et d'obliger les producteurs à se contenter à tel point que leur entreprise est devenue non rentable. J'ai justement en main le problème d'un producteur de volaille qui est condamné à une amende pour avoir dépassé son quota de production, et en plus, condamné à réduire sa production de 50 p. 100, parce que le marché du Québec est saturé. Et qui en est la cause? Certainement pas les 17 producteurs de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Roberval, qui seront condamnés à produire à perte en 1976 parce que, possédant les établissements pour produire à 100 p. 100, ils ne pourront utiliser que 50 p. 100 de leur «plancher» aux mêmes coûts d'entretien, ayant les mêmes taxes municipales à payer, les mêmes assurances sur les immeubles et la même dépréciation à «absorber». Il ne faut pas se demander pourquoi il y a tant de faillites dans ce secteur dans notre région!

Subsides

Je ne demande pas pourquoi nous n'avons plus que 17 producteurs qui végètent et tentent de continuer à travailler pendant quelques années encore. Qu'on ne se demande surtout pas pourquoi depuis ces dernières années nous avons perdu 50 p. 100 de nos quotas régionaux, alors que les cartels viennent s'emparer de ces quotas pour contrôler plus sûrement la production de notre région, peut-être avec des capitaux américains. Et que fait le gouvernement? Il a fait adopter la loi anti-cartel, la loi anti-dumping, et ces lois restent lettre morte. Nos grossistes continuent à importer du poulet américain, et le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Jamieson) ne dit pas un mot. Pire que cela, monsieur le président, lorsqu'on tente de savoir ce qui se passe, on se rend compte qu'il ne le sait pas lui-même.

La semaine dernière encore, je lui demandais combien de permis il avait accordés pour l'importation de poulet américain, et je lui disais qu'au cours de l'année dernière, 25 millions de livres de poulet américain étaient entrés au Canada. C'est au moins ce que nous connaissons aujourd'hui à part ce qui se passe par en-dessous.

Le ministre ne sait même pas combien il a délivré de permis. Je crois même qu'il ne sait pas que nos acheteurs canadiens n'ont pas besoin de permis pour faire entrer la viande de poulet américain sur le marché québécois. Et comme preuve de ces avancés, voici la question que je posais le 24 février 1976 au ministre de l'Industrie et du Commerce:

Étant donné que les producteurs de volaille voient leurs quotas de production diminuer considérablement pour les prochains mois, ce qui sera de nature à diminuer leur revenu, le ministre peut-il dire à la Chambre si son ministère a émis des licences ou permis pour l'importation de volaille au cours de l'année 1975? Dans l'affirmative, le ministre peut-il dire si c'est sur la recommandation du ministre de l'Agriculture?

Et le ministre avait répondu:

Monsieur l'Orateur, je n'ai pas ces renseignements sous la main. Je demande au député la permission de considérer sa question comme un préavis. Je lui donnerai une réponse aussitôt que je le pourrai.

Et, monsieur le président, j'attends toujours cette réponse. Mais dans l'entre-temps les producteurs crient toujours au secours.

J'avais pourtant la conviction que le gouvernement avait eu sa leçon au cours du mois de février 1975, lorsqu'un groupe de producteurs frustrés de l'immobilisme du gouvernement, devant les camions chargés de poulets américains, décidèrent de se faire justice eux-mêmes, et c'est là que nous avons pu suivre dans les journaux le combat engagé par les producteurs. Et nous lisions en date du 22 février 1975 ce qui suit:

Poulets abattus à Saint-Damase par des producteurs en colère.

Monsieur le président, ces producteurs-là étaient des producteurs de la province de Québec.

Les protestataires s'insurgeaient alors contre le fait que la coopérative locale achète actuellement ses poulets aux États-Unis, alors que les producteurs affiliés à cette même coopérative se sont récemment fait imposer des quotas équivalant à 64 p. 100 de leurs contingentements habituels.

Et qui faisait cela, monsieur le président? On lit plus loin dans le journal ce qui suit:

Les poulets étaient destinés à la Coopérative de Saint-Damase qui opère l'abattoir local. Comble de l'ironie, cette coopérative a pour président M. Roger Landry, lequel est également président de la Fédération des producteurs de poulets de Québec...

● (1730)

Monsieur le président, c'est renversant de lire cela. Je poursuis la citation: